

Communiqué de presse

À l'attention des rédacteurs-réviseurs de nouvelles et de la Tribune de la presse de l'Assemblée législative Pour diffusion immédiate

Élections Ontario invite les Ontariennes et les Ontariens à exprimer leur opinion sur l'accessibilité des lieux de vote proposés pour l'élection générale de 2018

Consultation publique en ligne du 5 décembre au 5 janvier 2018

Toronto, le 5 décembre **2017** – Aujourd'hui marque le premier jour d'une consultation publique d'un mois qui portera sur l'accessibilité des lieux de vote proposés pour l'élection générale de 2018. Les membres du public peuvent se rendre sur le site <a href="www.elections.on.ca">www.elections.on.ca</a> jusqu'au 5 janvier 2018 pour consulter les lieux de vote proposés et faire part de leurs commentaires sur l'accessibilité de ces lieux.

Le Programme d'accessibilité d'Élections Ontario place l'accessibilité au premier plan du processus électoral. En Ontario, la législation sur les élections exige que tous les bureaux de vote soient accessibles. Pour respecter cette exigence, Élections Ontario a adopté des Normes d'accessibilité des bureaux de vote en consultation avec des spécialistes de l'accessibilité. Ces normes fournissent aux directrices et directeurs du scrutin des critères établis pour l'évaluation et le choix des lieux de vote.

À l'issue de cette consultation publique, Élections Ontario examinera les commentaires et s'assurera que tous les sites tiennent compte des attentes des électrices et des électeurs de l'Ontario.

## Faits en brefs

- En vertu des modifications apportées en mai 2010 à la Loi électorale, Élections Ontario doit s'assurer que les lieux de vote sont accessibles pour les électrices et électeurs handicapés.
- <u>Le Plan d'accessibilité pluriannuel 2017-2021</u> d'Élections Ontario précise la stratégie d'élimination et de prévention des obstacles en matière d'accessibilité dans les bureaux de vote.

## Citation

« Le processus de consultation publique est un volet important des préparatifs de la prochaine élection provinciale », a déclaré Greg Essensa, directeur général des élections de l'Ontario. « Nous voulons supprimer les obstacles qui pourraient empêcher les gens de voter et nous souhaitons rendre le processus électoral aussi facile et pratique que possible. »

Élections Ontario est un organisme apolitique responsable de l'administration des élections provinciales, des élections partielles et des référendums. Pour obtenir de plus amples renseignements, rendez-vous sur <u>www.elections.on.ca</u> ou composez le 1 888 668-8683 ATS : 1 888 292-2312.

Liens

elections.on.ca

Also available in English

Renseignements : Relations avec les médias - Élections Ontario 1 866 252-2152 media@elections.on.ca